



Du 15 septembre au 29 décembre 2011

Débat public Aqua Domitia

Principaux enseignements de la CPDP

15 décembre 2011

cndp
Commission particulière
du débat public
Aqua Domitia



Le débat public

BRL, a saisi la CNDP le 29 décembre 2010, le volume du transfert d'eau inter-bassins étant supérieur à 1m³/seconde

La Commission nationale du débat public :

- A décidé le 2 février 2011 d'organiser un débat public sur ce projet
- A nommé le président puis les membres de la CPDP, pour organiser le débat en toute indépendance et neutralité, du 15 septembre au 29 décembre 2011

Suites

- Dans les 2 mois qui suivent le débat, la CPDP et la CNDP publient respectivement un compte rendu puis un bilan
- Dans les 3 mois qui suivent ces publications, le maître d'ouvrage rend publique sa décision quant au principe et aux conditions de poursuite du projet (maintien, modifications, abandon)



Participation

880 participants aux réunions publiques

200 participants aux réunions en ligne

40 cahiers d'acteurs parus

L'atelier d'experts : **18 hydrogéologues** ont publié une synthèse de leurs travaux sur les ressources en eau souterraine de la région

Débat organisé au sein de **l'Université Montpellier II** par des étudiants de mastère dans le domaine de l'eau (Polytech, AgroParisTech, SupAgro): **100** participants

3 interventions de la CPDP dans des classes de **lycée** (2^{de}, 1^{re}, BTS)



Le site internet du débat

Plus de **17 000** visites depuis septembre 2011

Près de **200** interventions dans les espaces de discussion :

- 19 contributions écrites
- 64 avis et commentaires écrits
- 46 avis vidéo
- 63 questions (49 réponses à ce jour)

32 commentaires sur les enseignements des réunions publiques
(dont 20 du maître d'ouvrage)

3 commentaires sur les cahiers d'acteurs

654 inscrits à la lettre d'information du débat

180 personnes ont suivi la page Facebook du débat



L'opportunité du projet

Des partisans :

- la quasi-totalité des collectivités locales et d'autres institutionnels soutiennent le projet comme un des éléments d'une politique globale de l'eau
- la plupart des agriculteurs et notamment les viticulteurs considèrent que l'irrigation est indispensable et adhèrent au projet

Des opposants (EELV, associations et particuliers) :

- contestent l'évaluation des besoins et des ressources
- expriment des craintes pour l'environnement et la santé
- voire demandent de surseoir au projet au nom du principe de précaution

D'autres **subordonnent leur adhésion au projet à certaines conditions** (particuliers et ateliers d'experts)

- ils demandent des études indépendantes sur les besoins et les ressources, et des mesures d'accompagnement



Trois objectifs généraux font consensus



- Privilégier les **économies d'eau**
 - lutter contre les fuites
 - persévérer dans le changement des comportements
- Assurer l'égalité de traitement entre les territoires et au sein des territoires entre les différents usages
- Préserver les eaux souterraines et les réserver en priorité à l'eau potable

... mais l'ambition de ces objectifs et les moyens à mettre en œuvre font débat



Une approche antinomique

Politique de la demande ou politique de l'offre ?

- **Pour ses partisans**, Aqua Domitia, élément d'une politique globale privilégiant les économies d'eau, permet de répondre à la demande. *Certains estiment même le projet sous-dimensionné pour répondre à tous les besoins, notamment agricoles*
- **Pour ses détracteurs**, Aqua Domitia répond à une logique d'offre, au risque de susciter de nouveaux besoins.



Les objectifs du projet selon le maître d'ouvrage

- Sécurisation de l'alimentation en eau potable (AEP)
- Satisfaction des besoins démographiques
- Accompagnement du développement économique régional et en particulier celui de l'agriculture
- Atteinte du bon état écologique des milieux aquatiques
- Anticipation des effets du changement climatique



Sécurisation de l'alimentation en eau potable ?

Sécurisation qualitative et quantitative de l'AEP par l'apport d'une nouvelle ressource :

- Un objectif approuvé par les **gestionnaires de l'eau**
- Mais contesté par ceux qui soutiennent que les **ressources en eau existantes** devraient suffire
- Des inquiétudes récurrentes sur la **qualité de l'eau** du Rhône



Satisfaction des besoins démographiques ?

Forte croissance démographique prévue : une chance pour les uns, un risque pour les autres

- Une **chance pour le développement de la région** : il faut l'encourager tout en l'accompagnant ; elle nécessitera des **ressources en eau supplémentaires**
- Un phénomène néfaste s'il est mal maîtrisé : il faut **se baser sur les ressources en eau existantes** pour fixer les limites d'accueil de la région



Accompagnement du développement économique ?

Les demandes générales du monde agricole

- Un réel besoin d'eau **pour la profession**
- "**Sanctuariser**" les terres agricoles pour les préserver de l'urbanisation
- **Limiter les inégalités** avec les territoires non desservis en développant des solutions locales
- Favoriser la **diversification des cultures et leur adaptation au manque d'eau**
- Développer les **circuits courts** (maraîchage, cultures nouvelles...)



Les demandes des viticulteurs



La majorité qualifie l'irrigation de vitale

- Un objectif : **stabiliser la qualité** par une irrigation raisonnée pour mieux répondre aux **attentes du marché**
- Des attentes en termes de **régularité des rendements**, voire de **retour à des rendements plus rémunérateurs**, même si l'irrigation seule ne suffit pas



Les craintes du monde agricole

- Inquiétudes sur les **arbitrages** à venir pour **l'affectation de la ressource en eau** (en temps normal et en temps de crise)
- Craintes d'un **investissement important** pour une rentabilité incertaine
- Incertitudes sur les **aides** (notamment européennes), indispensables au financement des réseaux secondaires
- Demandes pressantes de réalisation à **brève échéance** des différents maillons



Le tourisme



- **Un rôle économique reconnu**, notamment en matière d'**emplois**
- Une filière qui vise la **diversification** (des périodes, des localisations) et la **montée en qualité**
- Pour certains, **Aqua Domitia** contribuerait à préserver les ressources locales, en fournissant une ressource en eau brute pour les usages touristiques
- D'autres craignent que le projet entraîne un développement touristique non raisonné, **consommateur de ressources en eau**



Alléger la pression sur les milieux aquatiques locaux ?

- Une obligation : le **bon état des milieux aquatiques (DCE)**
- Incertitudes sur la substitution effective d'Aqua Domitia à **une partie des prélèvements actuels**
- Inquiétudes liées au développement accru de **forages individuels**, qui augmenteraient la pression sur les eaux souterraines
- Craintes de **pressions supplémentaires** dues au développement induit par le projet (pollution agricole et production d'eaux usées)
- Nécessité d'accompagner le projet de **mesures d'aménagement du territoire**, pour limiter la pression démographique sur les milieux (ex : surface des parcelles constructibles,...)



Anticiper les effets du changement climatique ?

- Le changement climatique, un phénomène **incontesté** mais dont certains **effets régionaux** sont encore mal connus
- Pour les uns, Aqua Domitia permet de **répondre au changement climatique** en tant qu'élément d'une stratégie diversifiée
- Pour les autres, le projet ne fait qu'accompagner le changement climatique, sans **inciter aux changements de comportement** nécessaires pour s'y adapter



Autres questions débattues

Les autres solutions, qu'elles soient substituables à Aqua Domitia ou complémentaires

- **Le barrage du Salagou** : appels à une exploitation accrue, mais craintes des effets sur le tourisme
- **Le barrage des Monts d'Orb** : de la réserve disponible mais des divergences sur les modalités de partage de l'eau
- **Les retenues collinaires** : souvent évoquées comme une réponse locale mais de mise en œuvre coûteuse ou difficile
- **Les forages individuels** : craintes d'un développement non maîtrisé; des avantages pour les usagers, mais des risques sur les ressources souterraines et sur les budgets d'eau et d'assainissement
- **D'autres solutions évoquées** : les eaux grises et la récupération d'eaux pluviales, les eaux usées traitées, le dessalement



Autres questions débattues

L'eau du Rhône : attentes, craintes et incertitudes

- L'eau du Rhône, bien que **de bonne qualité d'un point de vue réglementaire**, suscite des **inquiétudes**
- Beaucoup de **molécules difficilement quantifiables**, et aux effets mal connus sur la santé et l'environnement ; demandes d'analyses sur des paramètres complémentaires
- BRL répond positivement aux demandes insistantes de **publication exhaustive** des résultats d'analyses
- Craintes relatives à d'éventuelles **pollutions** des milieux régionaux par l'eau du Rhône, impact considéré comme **très réduit** par certains
- Au demeurant, les **milieux locaux** ne sont pas épargnés actuellement par la pollution
- Le débit du Rhône, source d'inquiétude pour les **riziculteurs camarguais**



Autres questions : La gestion et le prix de l'eau en débat (1)

- Un point d'accord : la tarification de l'eau potable doit **inciter à une consommation économe** (progressivité...)
- Appels à la **transparence du prix** de l'eau et à **l'équité sociale** (craintes d'inégalités d'accès à l'eau brute, de hausse du prix de l'eau potable...)
- Les **agriculteurs** : inquiets du prix de l'eau et du niveau d'investissement requis ; demandent un prix identique de l'eau pour l'ensemble de la région, pour éviter **des distorsions de concurrence**



Autres questions débattues

Coût du projet

- Interrogations sur le **coût de l'investissement** au regard d'un nombre limité d'agriculteurs bénéficiaires

Financement des réseaux secondaires :

- Des **maîtrises d'ouvrage locales** doivent émerger ou se structurer
- Interrogations sur les **subventions** indispensables, notamment européennes



Autres questions débattues

La gouvernance d'après-débat

- Actualiser et approfondir la **connaissance** des besoins et des ressources
- Les demandes doivent émaner des **territoires**, qui doivent s'organiser
- Importance du rôle des **SAGE** et des **CLE**
- Mettre en place une gouvernance **trans-bassins**, au niveau régional voire à l'échelle du fleuve Rhône



Les réunions territoriales

- Maillon **Nord et Ouest de Montpellier** : le projet est très attendu par l'agriculture et notamment les viticulteurs, ainsi que par les collectivités
- Maillon **Val d'Hérault** : sur la partie Est du maillon, le besoin agricole apparaît prioritaire ; divergences sur l'opportunité d'une utilisation accrue du Salagou
- Maillon **Biterrois** : des besoins pressants pour l'agriculture et le soulagement de la nappe astienne ; crainte d'une utilisation plus importante de l'Orb en attendant l'interconnexion avec le Rhône



Les réunions territoriales

- Maillon **Littoral audois** : doublement de la canalisation dans un but de sécurisation et non de développement de capacité ; l'eau potable est prioritaire, et le projet ne répondrait que très peu aux besoins agricoles (en zone amont seulement) ; le Sud narbonnais se sent délaissé
- Maillon **Minervois** : les viticulteurs expriment un besoin impérieux de l'irrigation (Aqua Domitia et retenues collinaires), mais souhaitent qu'elle soit accompagnée d'une animation sur le terrain et d'une mobilisation pour la notoriété des produits
- Les **Pyrénées-Orientales**, non concernées par Aqua Domitia car les besoins actuels et à l'horizon 2030 peuvent être couverts par les ressources actuelles. Le Département n'exclut pas un recours à des ressources externes à plus long terme.

